

# Conditions Générales de Vente

## DB2V SAS EDITIONS PASTRE

### Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société SAS DB2V - EDITIONS PASTRE – 3 Rue Lavoisier 43100 BRIOUDE rcs 84 19 94 841, et de son client dans le cadre de la vente de tous supports de communication graphique, visuel, numérique, imprimable. Toute prestation accomplie par la société SAS DB2V – EDITIONS PASTRE implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### Clause n° 2 : Clause de propriété

LA SAS DB2V - EDITIONS PASTRE demeure seule titulaire de ses droits d'auteurs résultant de ses services.

L'exploitation de ses créations et services s'effectue conformément aux dispositions de la mission effectuée et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de l'acceptation du devis.

Toute utilisation de la création par le client, non prévue initialement doit faire l'objet d'une autorisation expresse préalable de la SAS DB2V – EDITIONS PASTRE assortie d'une rémunération à convenir.

La création et la production des supports commandés à la SAS DB2V – Editions Pastre sont soumises à bon pour accord de la part de la société cliente, soit sous forme d'indication « B.A,T » + signature + date

Apposée sur l'épreuve papier maquette

Apposé sur le carnet de commande ou par validation numérique avec mention identique par e-mail qui tiendra lieu de validation finale.

De plus, La société cliente, reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels, iconographiques, figurant dans la réalisation livrée par LA SAS DB2V - EDITIONS PASTRE.

La société cliente reconnaît avoir pris connaissance des mises en garde légales concernant les lois du copyright, de la propriété intellectuelle, les mentions légales à faire paraître, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

La responsabilité de SAS DB2V - EDITIONS PASTRE ne pourra en aucun cas être mise en cause, dans l'hypothèse où ces contenus ne se révéleraient pas libres de droits ou seraient attentatoires aux droits de propriétés intellectuelles d'un tiers.

La SAS DB2V- EDITIONS PASTRE conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société SAS DB2V se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

« Sauf mention contraire explicite du client, la SAS DB2V - EDITIONS PASTRE se réserve la possibilité de présenter sur différents supports ou à toute occasion souhaitée, le travail réalisé pour le client. Les productions seront notamment mises en avant sur le site internet et dans les documents commerciaux. »

### Clause n°3 : Prix de vente

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande.

La société SAS DB2V - EDITIONS PASTRE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

La production de maquette avant validation de commande ne pourra excéder 3 épreuves différentes. Au delà d'une quatrième épreuve corrective, la société SAS DB2V - EDITIONS PASTRE se réserve le droit de facturer une majoration pour retraitement de fichiers calculée sur la base du temps supplémentaire passé.

### Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

### Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue : soit par chèque - virement - traite - espèces

### Clause n° 6: Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société SAS DB2V - EDITIONS PASTRE une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

En sus des indemnités de retard, toute somme, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.

### Clause n°7: Livraison

La livraison est effectuée :

soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur,  
soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

l'allocation de dommages et intérêts,

l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception desdites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

### Clause n° 8 Force majeure

La responsabilité de la société SAS DB2V-EDITIONS PASTRE ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

### Clause n° 9 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce du Puy en Velay(43)